



Mercredi de l'INET 16 mars 2016 :
« DG en Europe : valeurs et pratiques sans frontières »
Délégation régionale du CNFPT / Première Couronne
145 Avenue Jean Lolive, 93500 Pantin

Intervenants :

- Suisse : **Emmanuel LAURENT**, Chef de la division des prestations spécialisées Service Social, Lausanne
- Allemagne : **Margot BONNAFOUS**, Senior Project Manager, Euro-Institut de Kehl, Vice-présidente d'EUROPA
- Royaume-Uni : **Mike BENNETT**, Analyste, consultant chercheur, Directeur et co-fondateur de UK Research and Consulting Service et de Public Intelligence. Président de SOLACE (the Society of Local Authority Chief Executives and Senior Managers) de 1998 à 2010
- Belgique : **Ronny FREDERICKX**, Président de l'UDITE, Secrétaire communal de la ville d'Essen en Flandre ;
- Espagne : **Antonio SERRANO PASCUAL**, Secrétaire General de la Diputación Provincial de Huesca, Directeur de l'Observatoire des ressources humaines COSITAL
- Roumanie : **Cristina POP**, Manager public, Ministère du Développement Régional et de l'Administration Publique, Direction Générale Administration Publique, Direction pour la Décentralisation de l'Administration Publique
- France : **Gérard VANDEBROUCKE**, Premier président du Conseil régional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes ; **Olivier BARLOGIS**, DGS de la communauté d'agglomération Limoges-métropole

9h00 : Mot d'accueil :

Benoît CATHALA, Responsable du pôle de compétences Europe-International CNFPT / INET,

9h15 : « *Statuts, compétences et responsabilités des dirigeants des administrations locales et régionales en Europe* »

Stéphane PINTRE, Président du SNDGCT, DGS de la Ville d'Antibes

Ronny FREDERICKX, Président de l'UDITE, Secrétaire communal de la ville d'Essen en Flandre

9h30 : Introduction : **Hélène PAULIAT**, Professeure de droit public, Présidente d'EUROPA, Présidente de l'Université de Limoges

Première partie : Les dirigeants territoriaux en Europe : un rôle stratégique, essentiel à la conduite de l'action publique

Animation : **Michel SENIMON**, Délégué général d'EUROPA ; **Christophe BONNOTTE**, Secrétaire général d'EUROPA

10h00 : De « l'ensemblier » au « Chef d'Etat Major » : éventail des rôles joués et des responsabilités assumées par les DG en Europe

Souvent qualifiés de véritables « ensembleurs de l'action publique locale », quelles sont les différentes fonctions techniques, stratégiques, politiques jouées par les DG en Europe ?

11h00 : Le positionnement du dirigeant territorial au cœur de la gouvernance des collectivités : quelle(s) relation(s) avec les élus et les citoyens ?

A la jonction entre le politique et l'administratif, les DG entretiennent des rapports étroits avec les élus : comment s'établissent les relations entre eux, quelles sont les limites à leurs champs d'intervention respectifs ? Quelle participation à l'élaboration des politiques publiques ?

Quels sont les risques auxquels sont exposés les DG en Europe dans l'exercice de leurs fonctions ? risque financier ; juridique (pénal...) ; conflits de valeurs ; mise en cause des principes déontologique... Comment l'existence de ces risques est-elle intégrée aux fonctions de DG en Europe ? comment éviter leur réalisation ?

Dans le même sens, les dispositifs associant de manière formelle, à titre consultatif ou décisionnel, les citoyens au processus de décision, à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques sont de plus en plus nombreux et perfectionnés. La participation est désormais, pour les collectivités, un impératif catégorique auquel elles ne peuvent se soustraire. En quoi cela change-t-il le « métier » de DG ? Comment « manager » ce nouvel acteur de l'action publique qu'est le citoyen ? Comment assurer l'articulation avec l'administration ?

12h30 : Débat avec les participants

13h00 : Déjeuner

Deuxième partie : Les dirigeants territoriaux en Europe : des fonctions en quête d'identité ?

Animation : **Michel SENIMON**, Délégué général d'EUROPA ; **Christophe BONNOTTE**, Secrétaire général d'EUROPA

14h00 : Des fonctions à l'identité fragmentée ?

Un tour d'Europe des fonctions de DG conduit à faire le constat de l'absence de profil-type : les textes, parcellaires, rares, quand ils existent, ne permettent pas de dégager une définition sinon commune, tout au moins suffisamment partagée des fonctions de dirigeant territorial. Le caractère « éclaté » des fonctions de DG en Europe sera examiné à la lumière des règles relatives à la formation (profil des DG) ; au recrutement ; à la carrière ; à la mobilité ; à l'évaluation ; à la rémunération ; à la sortie de fonction...

15h00 : Une convergence dans la représentation des fonctions de DG en Europe ?

Au-delà des textes, les pratiques permettent de mettre en lumière une convergence dans un grand nombre de pays européens dans le sens d'une plus grande « professionnalisation » des fonctions de DG, tant du point de vue des compétences requises pour l'exercice de ces fonctions que du point de vue de l'aménagement de la carrière, qui laisse à voir la structuration progressive d'un statut des DG en Europe

16h00 : Conclusions : Pour un socle commun de règles encadrant les fonctions de DG en Europe

Marion CHABASSIER, Docteur en droit public, chargée d'enseignement à L'Université de Limoges, membre du Conseil scientifique d'EUROPA

16h30 : Fin de la journée